

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr Téléchargé le 17 / 12 / 2025 à 21:07

Date de publication : mardi 7 février 2023 à 04:23

Type : Dissolution anticipée Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par décision du 31 01 2023, l'associé unique de la société BOULANGERIE PATISSERIE MAYENSON - SARL à associé unique au capital de 7 500 euros - Siège social : 8 bd du Nord - Le Bourg 69240 ST VINCENT DE REINS - 812 465 540 RCS VILLEFRANCHE-TARARE – a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 01 2023 minuit et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Alexandre MAYENSON demeurant 570 route de Belviré 42460 CUINZIER, associé unique, exercera, à compter du 01 02 2023 zéro heure, les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Ses fonctions de gérant ont pris fin le 31 01 2023 à minuit. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de VILLEFRANCHE TARARE, en annexe au RCS. Pour avis-Le Liquidateur.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/eb7d734a-370d-448d-853c-bd53c6d342d8